

Reconnaître un accident vasculaire cérébral



L'apparition brutale d'une paralysie, d'un engourdissement, d'un trouble du langage, de la compréhension ou de la vision peut être provoquée par un accident vasculaire cérébral, c'est-à-dire par l'obstruction ou le saignement d'un vaisseau dans le cerveau. C'est une urgence. Il faut appeler les secours sans tarder.

Des symptômes soudains

● Apparaissant brutalement, divers symptômes font soupçonner un accident vasculaire cérébral (AVC) : paralysie ou engourdissement d'un bras, d'une jambe ou d'une partie du visage ; trouble brusque du langage ou de la compréhension. Ou encore une anomalie brutale de la vision, un trouble soudain de l'équilibre, de la marche ou de la coordination, ou un fort mal de tête inhabituel.

Alerter sans attendre un service d'urgence

● Il ne faut surtout pas prendre un médicament ni attendre l'aggravation des symptômes, ou l'apparition d'autres symptômes, pour alerter un service d'urgence (en France, en composant le 15 ou le 18, ou, dans de nombreux pays, en composant le 112 à partir d'un téléphone mobile).

● Les symptômes d'un accident vasculaire cérébral disparaissent parfois en quelques minutes : on parle alors d'accident ischémique transitoire. Même dans ce cas, il convient d'appeler ou de faire téléphoner au service d'urgence pour décrire ce que vous avez constaté, car il existe un risque de nouvel accident vasculaire, plus grave.

● Au téléphone, garder son calme, répondre aux questions qui sont posées par un professionnel pour aider au diagnostic, par exemple l'heure d'apparition du premier trouble, la description des symptômes. Suivre les instructions pour préparer le transfert vers l'hôpital.

Des soins le plus tôt possible

● Plus on traite rapidement un accident vasculaire cérébral, et meilleurs sont les résultats. Par exemple : en cas d'accident vasculaire cérébral par obstruction d'un vaisseau sanguin, l'établissement d'un diagnostic précis par imagerie cérébrale, puis un traitement dans les 3 à 4 heures suivant l'apparition des symptômes, limitent l'évolution de la maladie

● Appeler les secours au plus vite pour un transport médical rapide vers un centre de soins et la réalisation sans retard des interventions médicales.

©Prescrire - mars 2016

.....
Sources :

- "Accident vasculaire cérébral : les signes cliniques initiaux" *Rev Prescrire* 2011 ; **31** (328) : 123-127.
- "Traitements antithrombotiques des accidents vasculaires cérébraux ischémiques à la phase aiguë" *Rev Prescrire* 2013 ; **33** (355) : 364.
- "AVC ischémique : décider vite de la thrombolyse" *Rev Prescrire* 2015 ; **35** (379) : 373.